



**PREMIER  
MINISTRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*Service Communication*

Hôtel de Matignon, le 05 janvier 2021

**Discours de M. Jean CASTEX, Premier ministre**

**à l'occasion de la signature du premier accord régional de relance à Toulon**

*Seul le prononcé fait foi*

Madame la ministre de la Cohésion des territoires, monsieur le Maire de Toulon, cher Hubert FALCO, monsieur le président du Conseil régional, messieurs les ministres, mesdames et messieurs les parlementaires, mesdames et messieurs les présidents de Conseil départementaux, mesdames et messieurs les maires et président et présidents de Métropole, Monsieur le préfet de Région, Mesdames et Messieurs les préfets, mesdames et Messieurs, chacun, comme on dit en vos titres, grades et qualités, vous me permettrez d'abord de vous souhaiter à chacune et chacun d'entre vous, à vos proches, à vos familles, à vos administrés, une très belle année 2021, en espérant qu'elle soit différente de celle qui vient de s'achever et qu'elle soit, j'en suis convaincu, celle de l'espérance, même si, n'en doutons pas, nous avons encore quelques écueils devant nous. Je ne vous cache pas la joie et l'émotion que je ressens en m'exprimant ici à Toulon ce matin. Nous sommes en effet cher monsieur le maire, cher président Muselier, dans une région que je connais, en effet, assez bien et que j'affectionne particulièrement, comme toutes les régions françaises, bien sûr, en ma qualité de Premier ministre. C'est mon quatrième déplacement depuis ma prise de fonction après les Alpes-Maritimes et les Bouches-du-Rhône, me voici dans le Var, avec une émotion particulière disais-je, cher Hubert, parce que c'est ici à Toulon que j'ai fait mes classes comme on dit. Jeune haut fonctionnaire, j'avais, c'est vieux, j'avais en effet fait le choix, alors jugé très iconoclaste, non seulement d'occuper des fonctions de terrain en province, mais surtout de le faire dans le secteur sanitaire et social. À l'époque, ça s'appelait les DDASS. Beaucoup les ont connus, ce qui ne s'était jamais fait précédemment pour le membre, pour un membre de la Cour des comptes. Et croyez bien que je ne le regrette pas car j'y ai beaucoup appris et aussi beaucoup travaillé. Pour ne citer que quelques exemples à destination de mes amis Varois, la création du Pôle de santé de Gassin. Toute une histoire. La mise en place du Samu social à Toulon. Le très fort accroissement du nombre de places pour enfants et adultes handicapés. Le Var étant à l'époque, comme le rappelait justement le président

du département, fortement sous doté. Ou encore l'accompagnement complice de l'élection à la tête du conseil d'administration de l'hôpital de Toulon La Seyne du président du conseil général de l'époque, qui deviendra quelques temps après, maire de la ville, un certain Hubert FALCO. J'ai surtout fait de très belles rencontres. C'était il y a 25 ans avec lesquels je suis resté lié. Une mention particulière également si vous me le permettez, pour les élus vauclusiens présents dans la salle aujourd'hui, mes pas, m'ayant conduit après le Var à servir dans ce beau département dont je salue avec affection, où est-ce qu'il est, le président Maurice CHABERT. Vous voyez, cher président MUSELIER, que je pourrais presque être un résident de votre superbe région. Superbe région, mais qui n'est pas épargné par la crise sanitaire. En effet, la pression épidémique que vous le savez, mesdames et messieurs les élus, demeurent importantes avec un taux d'incidence autour de 220 cas pour 100 000 habitants, c'est-à-dire supérieur au taux national. Un taux de positivité des tests qui continue à croître avec, je le dis, quasiment 300 000 tests réalisés de façon hebdomadaire, ce qui est tout à fait remarquable, tout à fait remarquable à l'échelle du pays, à l'échelle de l'Europe, j'entends parler tous les jours du fiasco des tests ; nous sommes le premier pays d'Europe à tester aujourd'hui. Ce sont aussi, malheureusement près de 2 500 patients qui sont actuellement hospitalisés pour cause de Covid dans la région, dont 313 en réanimation. Ces chiffres sont élevés, et nous obligent encore à une vigilance très forte, notamment après cette période des Fêtes. Vous le voyez, toutes et tous, en vos qualités de responsables, cette deuxième vague qui se sera révélée en Europe, plus forte encore que la première n'est pas terminée. Vous voyez ce qui se passe aussi au-delà de nos frontières. Et les indicateurs, même si je le dis, je le revendique devant vous, les indicateurs sanitaires, même s'ils sont moins dégradés en France que dans la plupart des pays qui nous entourent, peut-être grâce aux mesures plus précoces que nous avons prises, ces indicateurs demeurent préoccupants. C'est d'ailleurs ce qui nous a conduits à renforcer nos dispositifs dans plusieurs départements en France, dont les Alpes-Maritimes et les Hautes-Alpes. Et je remercie les élus de ces territoires pour non seulement leur compréhension, mais je dirais surtout leur engagement exemplaire. N'en doutez pas, Mesdames et Messieurs, je sais la lassitude de nos concitoyens face à cette crise sanitaire qui n'en finit pas. Je mesure l'impact économique, social, psychologique des dispositions préventives que je suis conduit à prendre. Mais elles sont indispensables pour empêcher l'explosion de la pandémie et la saturation complète de notre système de soins qui fait face avec une résilience et un savoir-faire extraordinaire. Il est indispensable de tenir une ligne ferme et cohérente dans la durée. M'adressant à de nombreux élus nationaux, régionaux, départementaux et communaux, je veux leur dire ce matin combien je mesure leur implication au quotidien depuis le début de cette crise. Et combien je les en remercie. Au-delà de ce qui peut être dit ici ou là, le Gouvernement a toujours privilégié la concertation au plus près du terrain, même si notre organisation institutionnelle, conjuguée à la gravité de la situation, donne le dernier mot à l'État, responsable de la santé publique. Et si la concertation sur ce sujet comme sur d'autres, la concertation permanente avec vous avait un visage ce serait sans hésitation possible celui de Jacqueline GOURAULT, votre ministre qui connaît si bien vos problématiques et vos préoccupations. Et je le dis clairement, sans votre indispensable implication nous ne pourrions pas contenir la progression de l'épidémie et encore moins accompagner nos concitoyens dans les difficultés, parfois les drames qu'elle engendre.

Et nous souhaitons d'ailleurs en cette année nouvelle et dans le cadre des relations constantes que nous avons avec vos associations représentatives au plan national que le rôle des collectivités s'accroisse encore davantage notamment les maires, les présidents d'agglomération et de métropole sur au moins deux sujets importants la stratégie tester, alerter, protéger et le déploiement de la vaccination sur lesquels j'aurai l'occasion demain, pardon jeudi, de m'exprimer longuement. Il est un autre domaine essentiel où le travail entre l'État et les collectivités territoriales, mais également président MUSELIER les inciter, les partenaires sociaux, les acteurs économiques est fondamental c'est celui de la prise en charge des conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire. Là encore, le dialogue avec les partenaires sociaux, il est constant. De très nombreux accords au niveau interprofessionnel, au niveau des branches, au niveau des entreprises sont signés, Mesdames et Messieurs les élus, tous les jours. Malgré la crise sanitaire, à cause de la crise économique et sociale, le dialogue social est vivace. Il est à l'instar des relations que je veux approfondir avec les collectivités territoriales, un rempart majeur pour la cohésion et la force de notre société face à la crise. L'objectif est simple et vous l'avez rappelé, cher Renaud il s'agit à la fois d'accompagner les secteurs fortement impactés par la crise sanitaire et favoriser le retour de la croissance. Cette croissance qui nous permettra de lutter contre le chômage et d'assurer le financement de la dette que la nation a contracté pour faire face à la crise très violente qui nous frappe. Sur l'accompagnement des secteurs économiques, des travailleurs, des salariés indépendants, je voudrais rappeler ici que les mesures prises par la France, c'est-à-dire par l'État, mais aussi par les collectivités locales sont parmi les plus ambitieuses d'Europe, peut-être les plus ambitieuses d'Europe chômage partiel, fonds de solidarité, PGE, aides spécifiques. Vous connaissez tout cela. Le président de la République a d'emblée fait le choix de ne pas laisser s'effondrer notre économie et, avec elle, le pouvoir d'achat des Français et le sort des plus précaires d'entre nous. Et c'est à l'honneur de notre pays. Avec l'ensemble des secteurs professionnels concernés nous avons toujours dans le cadre d'un dialogue et d'une concertation permanente et approfondie, y compris à mon niveau, recherché et trouvé les solutions les plus adaptées. C'est le cas pour les commerçants, pour les stations de sports d'hiver, pour le secteur de la culture, du sport, pour les hôtels, cafés, restaurants, ce qui me donne l'occasion de saluer les contributions très précieuses du sénateur Michel BONNUS. Il faut que nos concitoyens dans leur ensemble sachent les efforts justes mais exceptionnels que la nation a consenti à ce titre, démontrant une nouvelle fois que nous avons la chance de vivre dans un pays comme la France. Et je veux insister sur le rôle majeur du Parlement qui a voté ces dispositifs, qui les a améliorés et qui veille à leur bonne application. Mais notre objectif n'est pas seulement d'accompagner, de soigner, de secourir, mission ô combien indispensable, elle est aussi de repartir, de rebondir, de retrouver le chemin de la croissance en même temps que celui de l'espérance. C'est l'objet du plan de relance. 100 milliards d'euros que j'ai annoncés début septembre dont, je vous le rappelle, 40% pris en charge par l'Union européenne grâce à l'initiative particulièrement remarquable de la France et de l'Allemagne. Cette relance, elle a un objectif finalement très simple injecter des moyens pour donner de l'activité aux entreprises, du travail à nos concitoyens, des retombées pour nos territoires au moment où la crise produit spontanément des effets inverses. Il est donc indispensable, vous l'avez dit Monsieur le président, d'aller vite, de soutenir les opérations et les projets publics ou privés susceptibles de se concrétiser très rapidement, c'est-à-dire concrètement en 2021 et en 2022. Mais par ces investissements en

soutien de l'activité et de l'emploi, l'État n'a pas cherché qu'à agir positivement sur la conjoncture, déprimée par la crise, il a également, avec vous, la volonté de les orienter, de les cibler vers la transformation structurelle de notre tissu économique. Cette transformation, vous la connaissez parfaitement, puisqu'elle est à l'œuvre depuis 2017 et que la crise sanitaire nous en a davantage encore rappelé l'absolue nécessité ; il s'agit de réussir la transformation écologique, de conforter la compétitivité et la souveraineté de notre économie d'améliorer la formation et la qualification des femmes et des hommes de ce pays. Tout ce que nous allons signer ce matin, cher Président, satisfait au moins l'un de ces trois objectifs. Je pense notamment au financement du projet d'extension de la plateforme de fret de Claix Sud à Miramas, ou encore au réaménagement du port de la Tour Fondue à Hyères, qui permettra d'accroître l'attractivité touristique de la région. Je pense aussi à la rénovation du Centre de formation des apprentis de Nice, cher Christian ESTROSI, il sera pratiquement intégralement financé par le plan de relance, ou encore à la sécurisation des passages à niveau dans la région, par exemple celui d'Ille-sur-la-Sorgue, dans le Vaucluse. Je dis cela parce que déjà, à l'époque, ce projet était jugé prioritaire. Nous allons enfin le réaliser puisque les crédits seront débloqués dans les tout prochains jours. Je pense enfin, parmi de très nombreux exemples à la création d'un centre de santé à Sisteron. Et signer, ça veut dire s'accorder, agir ensemble. J'ai voulu en effet donner une force supplémentaire à ce plan de relance, celui de l'aménagement des territoires, par la conjugaison de nos forces. La relance, dans mon esprit et dans l'esprit du Gouvernement, se doit être pour toutes les régions de France, pour tous les territoires de la République, ultramarins compris. Voilà pourquoi j'ai souhaité un effet contractualiser avec un maximum de collectivités territoriales pour qu'elles conjuguent, dans le cadre de leurs priorités propres, leurs efforts pour relancer l'économie avec ceux, tout à fait exceptionnelle, dégagée par l'État. Pour ce faire, il a d'abord fallu que ces derniers s'assurent que vos finances, celles des collectivités fortement impactés par la crise sanitaire, puissent tenir le choc. Nous avons chez Renaud, vous l'avez rappelé, signé ensemble à cet effet un accord avec régions de France. J'ai mesdames et messieurs les présidents, signé un accord de méthode avec le président BUSSEREAU pour l'Association des départements de France en décembre dernier et les discussions sous l'égide de Jacqueline GOURAULT se poursuivent avec le bloc communal. Là encore, le législateur a su prendre ses responsabilités et être à la hauteur des circonstances. Par ces accords, l'Etat donne des marges de manœuvre aux collectivités territoriales, ce qui leur permet précisément de signer des accords de relance avec, je l'espère, le plus grand nombre d'entre elles, dont bien sur les régions mon cher Renaud. Et le premier de ces accords est en effet signé aujourd'hui ici à Toulon. Cet accord, cela a été dit, j'en ai cité quelques-unes, comprend des actions très concrètes et précises qui doivent et auront un impact mesurable sur la vie de nos concitoyens, en particulier sur l'emploi, j'y insiste, dans les mois à venir. Je compte sur chacune et chacun d'entre vous pour veiller à la bonne exécution de ce plan. Il en va de notre crédibilité collective. Mais je suis résolument optimiste d'une part, parce que je connais votre volonté qui rencontre la mienne, d'autre part, parce que les débuts du déploiement du plan de relance national depuis la fin de l'été sont, je le dit ici, prometteurs. Deux exemples simplement pour illustrer mon propos le plan Un jeune homme une solution, 7 milliards d'euros. Un effort inédit, inédit pour qu'aucun jeune ne soit, en ces temps particulièrement difficiles pour eux, laissés au bord du chemin. Et bien, les premiers résultats de ce plan que j'ai lancé l'été dernier à Besançon sont très encourageants, mesdames et messieurs, en matière d'apprentissage et d'alternance, par

exemple. Nous atteindrons, on n'a pas encore le bilan précis, en 2020, et même nous dépasseront les 400 000 apprentis alternants. Soit davantage encore qu'en 2019 avant la crise, qui avait pourtant été une année exceptionnelle. Et c'est une excellente chose. Les aides à l'embauche et les différents dispositifs que nous avons prévus dans le plan de relance ont d'ores et déjà permis en cinq mois le recrutement de près d'un million de jeunes en CDI ou CDD de plus de trois mois. C'est très concret. C'est très important dans les difficultés que nous traversons. Autre exemple d'une priorité majeure du plan de relance l'aide aux investissements industriels pour une localisation ou relocalisation de l'industrie française. Les dispositifs que nous avons mis en place, qu'il s'agisse du guichet Industries du futur ou de l'aide à la numérisation des entreprises, ont été dépassés par leurs succès avec des demandes excédant parfois le double de ce que nous avions anticipé. Et c'est une excellente nouvelle, d'autant plus que 70% des projets sont issus de PME nationales et territoriales. Il en va de même des dispositifs de soutien aux investissements productifs opérés par Bpifrance, à savoir le Fonds de modernisation des secteurs automobile et aéronautique, celui dédié à la relocalisation industrielle de secteurs dits critiques, notamment pour la santé, ou encore le soutien à l'investissement industriel dans les territoires, dispositif du reste co-instruit avec les conseils régionaux. Là encore, nous avons dû reconduire les appels à projets tellement ces dossiers sont nombreux. Pour les seuls derniers mois de 2020, ce sont ainsi plus de 800 entreprises qui ont été soutenues à hauteur de 800 millions d'euros par l'État, ce qui représentera un volume d'investissement global de 3,7 milliards d'euros. Il n'est donc pas question de freiner ce mouvement et nous dégagerons donc des moyens supplémentaires à l'intérieur du plan de relance pour pouvoir continuer à financer ces projets tant ils sont nombreux et de qualité. Au-delà de la relance, c'est le court terme mais qui prépare l'avenir. Les contrats de plan, on les appelait longtemps comme ça, État-régions, aujourd'hui baptisés contrats d'avenir et couvrant la période 2021-2027 inscriront nos efforts conjoints dans la durée, dans la durée et avec une forte dynamique de progression. Au plan national, dans le cadre de l'accord de partenariat État-régions que nous avons signé ensemble le 28 septembre dernier, nous nous sommes engagés à soutenir la relance et l'investissement à hauteur de 20 milliards d'euros chacun, dont environ 12 milliards d'euros sur l'enveloppe des CPER et 8 milliards de crédits du plan de relance. Soit au total 40 milliards d'euros, c'est-à-dire 10 de plus que ceux de la période précédente 2014-2020. Très concrètement, ces crédits permettront dans la région sud de financer de nombreux projets. Je pense par exemple aux travaux d'urgence de réparation des lignes ferroviaires dans la vallée de la Roya, où je me suis rendu, pour un total de 28 millions d'euros. Ils permettront aussi de financer l'aménagement de la liaison Est-Ouest d'Avignon, ça aussi, j'en avais déjà entendu parler il y a quelques années, laquelle bénéficiera de 142,7 millions d'euros de crédits. 552 millions d'euros viendront aussi financer des projets dans l'enseignement supérieur, tels que la rénovation des campus universitaires d'Aix-Marseille et de Nice ou encore de l'IUT d'Avignon. Je pourrais aussi citer le volet culturel qui bénéficiera de 52 millions d'euros, lesquels permettront de financer le plan cathédrale et la rénovation des sites emblématiques de la région que sont le Palais des Papes, le Théâtre d'Orange, le Fort Vauban de Briançon, sans oublier le théâtre antique d'Arles. Au-delà des régions, la volonté de l'État et du Gouvernement est de contractualiser au titre de la relance avec l'ensemble des agglomérations et notamment des métropoles, chère Martine VASSAL, cher Hubert FALCO et cher Christian ESTROSI, également avec les départements qui le souhaitent, comme je l'ai fait il y a peu de temps en Charente Maritime. Et puis il y a les contrats

de relance et de transition écologique, nouvel outil destiné à simplifier les modalités de l'intervention de l'État dans les territoires et que je souhaite voir signer à l'échelle des bassins de vie avec les communes et les intercommunalités. Là aussi, il nous faudra de la souplesse. Mais mon objectif est l'exhaustivité pour que pas une seule partie de notre territoire national, je le répète, ne se sentent exclus du plan de relance. La relance, c'est et ça doit être pour tout le monde, comme l'illustre en particulier cette accélération que nous avons souhaité donner au plan très haut débit qui doit pouvoir concerner l'ensemble, je dis bien, l'ensemble de nos concitoyens d'ici 2022. Je me déplacerais personnellement le plus possible pour signer avec les élus ces contrats dans les métropoles, bien sûr, mais aussi dans les sous-préfectures et pourquoi pas les chefs-lieux de Canton, car je crois dans les territoires, j'en suis issu, car le cœur de la France se dit partout, car la transition écologique, le développement économique et le droit à la formation, c'est pour tout le monde. Cet ensemble, mesdames et messieurs les élus, que nous devons apporter la preuve concrète à nos concitoyens que nous sommes aussi déterminés à lutter contre la crise sanitaire que nous le sommes pour lutter contre la crise économique et sociale et pour rendre nos territoires et notre économie plus souverain, plus compétitif, plus solidaire et plus écologique. Nous devons le faire dans le sérieux, dans la durée, dans la constance, dans le rassemblement. Loin, je le dis ici, loin des polémiques stériles qui, vous en êtes bien convaincue, n'ont jamais sauvé aucune vie, n'ont jamais développé aucun territoire, n'ont jamais scellé la cohésion nationale. Je vous remercie.